

Publié le

ID: 029-212902407-20251021-362025-DE



COMMUNE DE ROSNOËN CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2025

Délibération 36/2025

Date de publication : 23 octobre 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 octobre 2025 à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres:

En exercice: 13

Présents: 10

Votants: 10

Présents : M. KERNEIS - Mme LE GUIRRIEC-MORVAN - Mme MAGUEUR - Mme LANCIEN - M. MARC - Mme. PORTIER - M. AUFFRET- Mme OUMBICHE - M. MORIZUR

M. RANNOU

Absents avec procuration:

Absents sans procuration: Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER,

Secrétaire de séance : M. MORIZUR

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

36/2025 – Décision modificative au budget de la commune 2025

Une dépense initialement imputée au compte 231 « travaux bâtiments », doit être finalement imputée au compte 21 « immobilisations corporelles » en raison de l'investissement sur courte terme.

Section d'investissement :

- Chapitre 21 immobilisation corporelles = + 12 000 €
- Chapitre 23 immobilisation en cours = 12 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT:

 Voter la décision modificative de la section d'investissement au budget de la commune 2025

ADOPTENT:

A l'unanimité

Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025 Publié le

ID: 029-212902407-20251021-362025-DE

Affiché le 23 octobre 2025

Pour extrait conforme, LE MAIRE, M. KERNEIS Le Secretaire J. Morizor

Mons